

# SIAEP PERIGORD EST

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

Document de présentation

## Informations générales :

Date de création : 01/01/2017

Adresse siège social : Mairie – 24 120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

Origine : Issu de la fusion de **4 syndicats** : SIAEP du Causse de Terrasson, SIAEP de la Région de Condat, SIAEP de Hautefort-Sainte-Orse, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de Terrasson.

Compétence : **Eau potable** telle que définie à l'article L2224-7 du CGCT " Tout service assurant tout ou partie de la **production** par captage ou pompage, de la **protection du point de prélèvement**, du **traitement**, du **transport**, du **stockage** et de la **distribution** d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable. "

Mission du SIAEP : Dans le cadre du maintien constant d'une parfaite **sécurité sanitaire**, les missions du SIAEP consistent principalement dans le **financement des investissements** tels que **les renouvellements** ou extensions de **canalisations d'eau potable** et de **réhabilitation** ou création d'ouvrages (unités de production, **château d'eaux**, réservoirs, surpresseurs...). Il choisit et évalue également le **mode de gestion** du service (affermage, régie).

Collectivités adhérentes : Le SIAEP est un syndicat mixte piloté par un comité syndical constitué de **1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par tranche de 400 abonnés** pour chaque collectivité membre. Ainsi ce sont **52 délégués** qui siègent au sein de l'assemblée délibérante qui est placée sous la responsabilité de son Président et de son bureau syndical composé de 15 membres dont 3 Vices-Présidents.

Nombre	Liste
31	Aubas, Auriac-du-Périgord, Azerat, Badefols-d'Ans, Beauregard-de-Terrasson, Boisseuilh, Châtres, Cherveix-Cubas, Chourgnac, Condat-sur-Vézère, Gabillou, Granges-d'Ans, Hautefort, La Bachellerie, La Cassagne, La Chapelle-Saint-Jean, La Dornac, La Feuillade, Le Lardin-Saint-Lazare, Les Coteaux Périgourdiens (Chavagnac et Grèzes), Les Farges, Nailhac, Peyrignac, Saint-Rabier, Saint-Raphaël, Sainte-Orse, Teillots, Temple-Laguyon, Terrasson-Lavilledieu, Tourtoirac, Villac
1	Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (Cublac - 19)
1	Communauté de Communes du Pays de Fénelon (Archignac, Jayac, Nadaillac, Paulin, Salignac-Eyvigues)

## Organisation technique :

**VEOLIA - EAU** est l'exploitant (ou le fermier) du SIAEP. Il assure la **production**, la **distribution** de l'eau ainsi que la **facturation** avec les équipements, propriété du SIAEP et mis à sa disposition en vertu de **3 contrats**.

	Mode de gestion	Nom de l'exploitant	Date d'échéance de fin du contrat
Service Causse de Terrasson	Délégation de service public	VEOLIA - CEO	31/12/2022
Service Région de Condat	Délégation de service public	VEOLIA - CEO	31/12/2020
Service Hautefort - Ste Orse	Délégation de service public	VEOLIA - CEO	31/12/2023

Pour mémoire, les principales **données techniques** (Année 2018) sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombres d'abonnés desservis	Volume total vendu aux abonnés (en m <sup>3</sup> )	Volume total vendu aux collectivités (en m <sup>3</sup> )	Volume total vendu (en m <sup>3</sup> )	Ouvrages							
					Production			Stockage		Distribution		
					Nombre de captages	Capacité de production (en m <sup>3</sup> /j)	Production annuelle (en m <sup>3</sup> )	Nombre d'ouvrages	Capacité de stockage (en m <sup>3</sup> )	Nombre de surpresseurs	Linéaire de canalisation (en km)	Rendement de réseau (IM en %)
Données globales	9 692	1 059 791	617 823	1 677 614	12	16 100	2 221 350	28	8 315	18	863,1	76,7

### Organisation administrative :

Pour son administration générale, le SIAEP est adhérent au **Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24)**. Celui-ci a pour compétence la gestion des **périmètres de protection** des points de prélèvement. Il assure en outre le **suivi administratif** du SIAEP, la **bonne exécution des contrats** avec l'exploitant et assiste le SIAEP pour les procédures de **renouvellement de contrat** le cas échéant. Ces coordonnées sont :



SMDE 24  
Boulevard Henri Jacquement  
24430 MARSAC-SUR-L'ISLE  
☎ 05 53 46 40 40  
@ [contact@smde24.fr](mailto:contact@smde24.fr)

### Le prix de l'eau (Année 2020) :

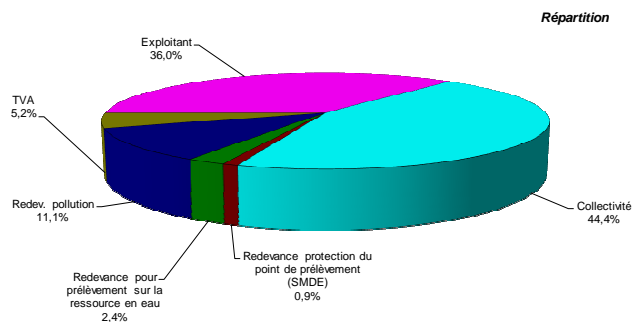
Le SIAEP a des **recettes annuelles** d'environ **1 400 000 € HT** qui proviennent de la facturation du service aux abonnés.

Les prix unitaires de la **part collectivité sont votés chaque année** par l'assemblée délibérante. La partie fixe et la part variable revenant à **l'exploitant** sont déterminées **par le contrat** reliant le SIAEP à celui-ci.

<b>Prix unitaires</b>		<b>Part de la collectivité</b>	<b>Part de l'exploitant</b>
<b>Part Fixe [€ HT/an]</b>	Abonnement ordinaire	65,00	49,34
<b>Part proportionnelle [€ HT/m<sup>3</sup>]</b>	le m <sup>3</sup> domestique	0,78	0,663
	le m <sup>3</sup> non domestique	0,43	0,663
	Vente à la commune de Terrasson	0,063	0,125
	Vente en Gros	0,43	0,663
<b>Redevances et taxes</b>	Redevance protection du point de prélèvement (SMDE 24) [€/m <sup>3</sup> ]	0,028	
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]		0,0707
	Redevance de pollution domestique [€/m <sup>3</sup> ]		0,33
	TVA		5,5 %

### Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

Exploitant [€]	128,90
Collectivité [€]	158,60
Redevance protection du point de prélèvement (SMDE 24) [€]	3,36
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€]	8,48
Redevance de pollution domestique [€]	39,60
TVA [€]	18,64
Total [€ TTC]	357,59



Ainsi le prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> est de **2,98 €/m<sup>3</sup>**.